

N° 6 – Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2018 du Budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 ;

CONSIDERANT qu'après s'être fait présenter les budgets primitif, supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandat du compte de gestion, dressé par Monsieur le Receveur, accompagnés des états de développement, des comptes de tiers ainsi que des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT qu'après s'être assuré que Monsieur le receveur a requis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2017, celui des titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures ;

CONSIDERANT que, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDERANT que, statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés et statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 9 mai 2019 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le compte de gestion 2018 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexé, et dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION Investissement	SECTION Fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES (A)	18 929 097,17 €	60 900 672,97 €	79 829 770,14 €
TITRES DE RECETTES EMIS (B)	5 576 647,61 €	56 281 983,41 €	61 858 631,02 €
REDUCTIONS DE TITRES (C)		898 509,78 €	898 509,78 €
RECETTES NETTES (D=B-C)	5 576 647,61 €	55 383 473,63 €	60 960 121,24 €
DEPENSES			
AUTORIS BUDGETAIRES Totales (E)	18 929 097,17 €	60 900 672,97 €	79 829 770,14 €
MANDATS EMIS (F)	6 012 436,11 €	51 742 329,76 €	57 754 765,87 €
ANNULATIONS DE MANDATS (G)	40 200,00 €	338 327,55 €	378 527,55 €
DEPENSES NETTES (H=F-G)	5 972 236,11 €	51 404 002,21 €	57 376 238,32 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(D-H) EXCEDENT		3 979 471,42 €	3 583 882,92 €
(H-D) DEFICIT	- 395 588,50 €		

	Résultat clôture 2017	Part affecté à l'investissement 2018	Résultat exercice 2018	Intégration des résultats CPV	Résultat clôture 2018
Investissement	-2 174 524,84 €		- 395 588,50 €	36 882,88 €	-2 533 230,46 €
Fonctionnement	7 572 376,14 €	1 813 199,84 €	3 979 471,42 €	27 566,67 €	9 766 214,39 €
TOTAL	5 397 851,30 €	1 813 199,84 €	3 583 882,92 €	64 449,55 €	7 232 983,93 €